

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 88 (1962)
Heft: 25

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Almanach de la sécurité 1963. Editions Ott, Thoune, 1962.

L'édition 1963 de cet almanach bilingue (français-italien), destiné à être distribué aux ouvriers par les employeurs à l'occasion du Nouvel-An, est conçue comme la précédente : les pages de gauche forment calendrier-agenda, tandis que celles de droite offrent des exemples illustrés propres à contribuer à prévenir les accidents, l'accent étant mis sur les *risques cachés*. Le texte de l'Almanach est dû à des spécialistes de la prévention des accidents.

Prix : 60 ct. l'exemplaire (54 ct. pour une commande dépassant 100, 52 ct. l'ex. dès 500 ex.). Supplément pour l'impression du nom de l'entreprise.

L'ingénieur et l'économiste dans l'entreprise. En vente à la Société d'études économiques et sociales, place de la Cathédrale 5, Lausanne. Prix : 7 fr. (étranger : 8 fr.).

L'an dernier, la *Revue économique et sociale*, dans un numéro spécial consacré à « L'Interdépendance entre progrès technique et progrès économique », avait ouvert le dialogue entre l'ingénieur et l'économiste. Cette confrontation s'est poursuivie en 1962 avec l'étude de l'un des problèmes majeurs de l'entreprise moderne, celui de la formation et de la collaboration de l'ingénieur et de l'économiste dans l'entreprise.

Un échange de vues a été organisé sur ce thème par la Société d'études économiques et sociales, le Groupe des ingénieurs de l'industrie de la SIA, le Cerele d'études économiques et sociales du Haut-Léman et la Société vaudoise des ingénieurs et architectes. Il a donné lieu à la publication d'un nouveau numéro spécial de la *Revue économique et sociale*, intitulé « L'ingénieur et l'économiste dans l'entreprise », dont voici le sommaire :

E. Choisy, D^r h.c., président de Grande Dixence S.A., Lausanne : Introduction. — F. Hummler, délégué fédéral aux possibilités de travail, Berne : « Les relations entre les pouvoirs publics et les entreprises ». — P. Waldvogel, directeur général des Ateliers des Charmilles, Genève : « Les apports de la science à la gestion des entreprises ». — J. Zwahlen, directeur de Zwahlen & Mayr, Lausanne : « L'organisation technique et humaine de la production ». — P. Santschi, directeur de l'Institut de psychologie appliquée, Lausanne : « L'entreprise et sa gestion. Formation des ingénieurs et des économistes pour la gestion ».

Techniques américaines du mur-rideau, traduction et adaptation faites sous la direction de I. Jossifort, architecte DPLG. Edité par Eyrolles, 61, boulevard Saint-Germain, Paris V^e. — 160 pages, 45 figures, photographies et tableaux. Prix : 29,40 NF.

Ce volume est le premier ouvrage de langue française sur la technique des façades légères, couramment appelées murs-rideaux. Cette technique n'est pas tout à fait nouvelle. En effet, parmi les premières réalisations françaises on peut citer la Mairie de Clichy (en 1937). Cependant, pour bien comprendre les particularités des murs-rideaux et pour tirer des enseignements de ce qui a déjà été réalisé dans ce domaine de la construction, la meilleure référence actuelle est encore la technique américaine. En effet, aux Etats-Unis la dernière guerre mondiale a donné une impulsion considérable à ce procédé, en raison de sa rapidité d'exécution.

La technique des murs-rideaux suscitant un vif intérêt parmi les constructeurs, et pour donner un aperçu de ce qui se fait aux Etats-Unis, M. Jossifort a traduit et adapté deux ouvrages édités par l'Université de Princeton, dont la qualité analytique et didactique est unanimement reconnue. Ces deux ouvrages ne portent essentiellement que sur des murs-rideaux en acier, mais les chapitres qui ont été traduits développent les principes essentiels des murs-rideaux en général et peuvent se rapporter aussi bien aux grilles et panneaux en alliages légers dont l'emploi est plus fréquent en France. L'auteur a attaché une importance particulière à la question capitale des joints, et à un de leurs éléments essentiels : les obturateurs.

Ce traité sur la technique des murs-rideaux en général sera très utile aux architectes, constructeurs, métreurs, projeteurs et maîtres d'ouvrage qui voudront s'inspirer de ce nouveau mode de construction.

Extrait de la table des matières :

Avantages des murs-rideaux. Matériaux utilisés dans les murs-rideaux. Les différents types de murs-rideaux. Caractère architectural du mur-rideau. Problèmes essentiels dans la conception des murs-rideaux. Pièces d'attache. Les joints dans les murs-rideaux. Les fonctions du joint. Formes des joints. Fonction des obturateurs de joints. Les différents dispositifs d'obturation. Formes d'obturation. Qualités comparées des matériaux d'obturation. Obturateurs combinés. Les pleins et les vides dans les murs-rideaux. Les brise-soleil, éléments de conception d'une façade. Coût des murs-rideaux.

Beitrag zur Berechnung von Stauwehrklappen, par Curt F. Kollbrunner, D^r ès sc. techn., directeur de la maison A.G. Conrad Zschokke, Döttingen, et Nikola Hajdin, D^r ès sc. techn., professeur à l'Université de Belgrade. « Mitteilungen über Forschung und Konstruktion im Stahlbau », Heft Nr. 28. Zurich, Verlag Leemann, 1961. — Une brochure 15 x 22 cm, 52 pages, 26 figures. Prix : 7 fr.

Intéressante contribution aux méthodes de calcul des clapets de retenue des barrages.

Les auteurs considèrent ces clapets comme des structures à trois dimensions, en forme de caissons et capables de résister aux sollicitations de torsion. Ils établissent les équations fondamentales permettant de déterminer les efforts agissant dans leurs divers éléments.

Les développements théoriques sont complétés par deux exemples numériques dont le calcul est présenté dans ses détails.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Caisse suisse de prévoyance pour les professions techniques

Au cours de sa séance du 15 novembre 1962, le Conseil de fondation a pris connaissance avec satisfaction du premier rapport de gestion et donné décharge à l'Administration et au Secrétariat, qui est assuré par la Fiduciaire générale, à Berne.

Le premier exercice a été positif et les résultats répondent aux espérances, il est réjouissant de le constater.

Les données qui suivent sont extraites du rapport de gestion :

« L'effectif des membres pour le premier exercice s'établit suivant le tableau ci-après. Un seul cas d'assurance est à signaler : un assuré de la Caisse d'épargne seulement est décédé le 31 décembre 1961.

	Bureaux	Em- ployés assurés	Em- ployés assurés	Indivi- duels	Total
Entrées 1 ^{re} année	48	6	157		163
Sorties 1 ^{re} année		2	13		15
Cas de décès			1		1
Assurés individuels			5	5	
Total au 30 juin 1962	48	4	138	5	147
Dans ce chiffre, épargnants exclusifs					16

Somme des salaires assurés au 30 juin 1962 : Fr. 2 343 000.

« A la suite d'une intensification de la propagande durant le deuxième semestre de l'exercice, une importante augmentation de l'effectif a été enregistrée au début de la deuxième année. Au 1^{er} août 1962, 64 bureaux étaient affiliés, avec 227 assurés et une somme de salaires de 3,6 millions de francs. »

L'avenir étant garanti, il faut espérer qu'au cours de la prochaine année de nombreux bureaux s'affilieront et que le deuxième exercice sera marqué par un essor particulier.

Pour tous renseignements, le secrétariat de la Caisse, ainsi que le Secrétariat général de la SIA, sont à disposition.

Adresse : Caisse suisse de prévoyance pour les professions techniques.

Secrétariat : Fiduciaire générale S.A.,
Schauplatzgasse 11, Berne.

AVIS A NOS ABONNÉS

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour faire face à la hausse constante des frais d'impression et de clichage, le Conseil d'administration de la S.A. du « Bulletin technique de la Suisse romande » se voit contraint de majorer le prix de l'abonnement dès le 1^{er} janvier 1963 comme indiqué au tableau ci-dessous :

Fr. 34.— par an (au lieu de Fr. 28.—) pour les abonnements ordinaires suisses.

Fr. 38.— par an (au lieu de Fr. 32.—) pour les abonnements ordinaires étrangers.

Fr. 20.— par an (au lieu de Fr. 23.—) pour les sociétaires suisses.

Fr. 34.— par an (au lieu de Fr. 28.—) pour les sociétaires étrangers.

Le prix de l'abonnement obligatoire compris dans la cotisation des membres des sections vaudoise et genevoise de la SIA reste inchangé.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants

Section du bâtiment et du génie civil

512. Jeune dessinateur en bâtiment, ayant quelque pratique pour le bureau d'une entreprise métallurgique. Localité canton de Berne.

514. Jeune architecte, éventuellement technicien en bâtiment, ayant quelque pratique pour travaux de bureau et chantier. Bureau d'architecture. Localité Suisse romande.

516. Jeune ingénieur civil, jeune technicien en génie civil et dessinateur en génie civil, pour routes, canalisations, aménagements hydrauliques, épuration des eaux usées, etc. Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.

518. Jeune ingénieur civil, pour surveiller essais de béton armé, assister le service de vente et créer matériel de propagande. Bureau d'une aciérie. Zurich.

520. Architecte, ayant au moins trois ans de pratique dans l'architecture tropicale, comme collaborateur pour projets et exécutions d'hôpitaux. Anglais indispensable. Entrée à convenir. Durée du contrat : trois ans. Administration coloniale des îles Fidji (Pacifique-Sud). Offres en anglais sur papier avion du STS.

522. Technicien en bâtiment, connaissant le domaine des assurances en bâtiments, expertise de demandes de construction, urbanisme, etc. Administration communale. Canton de Zurich.

524. Technicien-géomètre, pour travaux de bureau d'ingénieur communal. Entrée à convenir. Situation stable. Canton de Zurich.

526. Technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur qualifié, pour plans de projet et d'exécution, devis et chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1962 : 86, 138, 214.

Section industrielle

297. Technicien ou dessinateur qualifié, pour installations de climatisation et ventilation. Bureau d'ingénieur. Sucursale de Genève.

299. Un technicien et un dessinateur ou une dessinatrice, connaissant si possible la branche réfrigération, conditionnement d'air ou ventilation. Entrées à convenir. Situations stables. Bureau d'ingénieur. Genève.

301. Technicien électricien, diplômé d'un technicum suisse ou équivalent, pour contrôles d'installations intérieures. Possibilité d'accéder au poste de sous-chef dans un délai maximum de quatre ans. Age maximum : 35 ans. Entrée à convenir. Place stable. Service d'électricité d'une ville de Suisse romande.

303. Technicien mécanicien ou dessinateur en machines, éventuellement d'un certain âge, pour administration, enregistrement et classement de dessins, et pour travaux de bureau. Zurich.

305. Ingénieur mécanicien, ayant au moins cinq ans d'expérience dans poste directeur pour l'exploitation et l'entretien de machines pour la marine et l'industrie, ainsi que machines et véhicules civils. Anglais parfait. Durée du contrat : trois ans. Entrée à convenir. Administration coloniale des îles Fidji (Pacifique-Sud). Offres en anglais sur papier avion du STS.

307. Technicien mécanicien ou électricien, diplômé d'un technicum ou ayant fait apprentissage et ayant quelques années de pratique dans l'exploitation, l'entretien et le service de réparation de génératrices « Diesel » et du parc de machines d'une mine d'or. Anglais parlé. Durée du contrat : un an, avec la possibilité de prolongation. Société minière. Soudan (Afrique).

Sont pourvus les numéros, de 1961 : 283 ; de 1962 : 79, 81, 83, 87, 103, 221, 223, 229.

Rédaction : D. BONNAIRD, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 17 et 18 des annonces)

DOCUMENTATION DU BÂTIMENT

(Voir pages 10 et 15 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Poste de transformation 220 kV de l'usine de Fionnay des F.M.M.

(Voir photographie page couverture)

Sécheron a livré la totalité des transformateurs élévateurs du poste 220 kV de la centrale de Fionnay des Forces Motrices de Mauvoisin S.A., soit dix unités monophasées formant trois groupes de 60 MVA, 10,5/250 kV, avec pôle de réserve.

Les sept unités qui figurent sur la photo de la page de couverture constituaient la première participation de Sécheron à l'équipement des réseaux HT à 220 kV.

Depuis cette date, ce sont plus de 100 transformateurs, totalisant une puissance de près de 5 millions de kVA, qui ont été livrés ou étudiés par Sécheron pour des réseaux 220 kV et plus ; parmi les principales livraisons, on peut citer notamment :

— 1 transformateur triphasé, 105 MVA, 15,75/230 kV, 60 Hz, destiné à la centrale du Hoover-Dam (USA) ;

— 1 transformateur triphasé à trois enroulements de 170/170/130 MVA, 15/225/65 kV, destiné à la centrale Napoli-Levante (Italie) ;

— 4 unités monophasées formant un groupe autotransformateur triphasé de 250 MVA, 250/130 kV pour le poste d'interconnexions de Verbois des S.I. de Genève.

Les techniques n'ont cessé d'évoluer, apportant une amélioration constante des caractéristiques, mais la tenue impeccable en service de toutes les unités livrées constitue une preuve certaine de la qualité permanente des fournitures de Sécheron.